

# Du cri au murmure, de la tendresse au mépris: les portraits vocaux des personnages dans Le Rouge et le Noir de Stendhal

Ewelina Marczak

#### ▶ To cite this version:

Ewelina Marczak. Du cri au murmure, de la tendresse au mépris : les portraits vocaux des personnages dans Le Rouge et le Noir de Stendhal. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-03658228

# HAL Id: hal-03658228 https://hal.science/hal-03658228v1

Submitted on 4 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du cri au murmure, de la tendresse au mépris : les portraits vocaux des personnages dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal

Ewelina Marczak

Institut d'Etudes Romanes, Université de Wrocław, Pologne

Nos réflexions portent sur les informations que fournit narrateur sur les comportements vocaux des personnages du Rouge et le Noir de Stendhal. Chaque personnage a un portrait vocal esquissé, entre autres, dans le cadre des didascalies narratives, c'est-à-dire dans les commentaires du narrateur concernant les paroles citées. Dans la présente communication, nous proposons de répondre à la question de savoir par quels moyens la narration romanesque peut véhiculer les informations contenues dans ce qui a été dit de vive voix par les personnages. Après avoir étudié notre corpus (environ 500 extraits) nous pouvons constater que le narrateur emploie deux procédés pour esquisser le portrait vocal des personnages. Le choix est en général basé sur le statut de ceux-ci : tandis qu'il préfère définir l'éthos vocal dans le cas des personnages épisodiques (le vieux Sorel et le chevalier de Beauvoisis), les personnages principaux sont caractérisés par leur gestuelle vocale et c'est le lecteur qui est censé reconstituer leur portrait (Julien Sorel, Mme de Rênal et Mathilde de La Mole).

From scream to whisper, from tenderness to contempt: character's voice portraits in the novel *Le Rouge et le Noir* by Stendhal In this article we examine information provided by the narrator about the vocal behaviour of the characters of Stendhal's *Le Rouge et le Noir*. Each character has a voice portrait which apears mainly through the narrative didascalies, that is through the narrator's comments on the quoted speech. The purpose of this article is to examine how the narrative fiction can convey the information contained in what has been told verbally by the characters.

After the analysis of our corpus (about 500 exemples), we can conclude that the narrator uses two methods to sketch character's voice portraits. The choice is usually based on their status: he prefers to define the vocal ethos in the case of episodic characters (Julian's father, Beauvoisis), the main characters are characterized by their vocal gesture and the reader is supposed to replenish their portraits (Julien Sorel, Mme de Rênal and Mathilde de La Mole).

didascalies narratives, commentaire du narrateur, paroles de personnages, portrait vocal, discours rapporté

narrative didascalia, narrator's comment, character's words, voice portrait, quoted speech

Ce travail est subventionné par les fonds financiers scientifiques prévus pour les années 2008-2009 en tant que projet de recherche ministériel (numéro 4143/PB/IFR/08).

[...] ce que rapporte un DR ce n'est pas une phrase, ou un énoncé, c'est un acte d'énonciation ; [...] les éléments mis en jeu dans tout DR [...] : un acte d'énonciation E, défini par un couple d'interlocuteurs L, R, une situation SIT, avec son Temps, son Lieu, et parmi l'infinité des données référentielles, un événement particulier qui est l'acte d'énonciation e qui est l'objet du message M de E ;

e étant lui-même défini par l, r, sit...

(AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, nº 56, 1993, page 10)

Le point de départ de nos réflexions est la thèse de Jacqueline Authier-Revuz selon laquelle un DR est constitué de deux segments : d'une citation et d'un syntagme introducteur qui verbalise « l'infinité des données référentielles »<sup>1</sup> : temps, lieu, acteurs d'un acte de communication avec leurs gestes, mimiques, attitudes, mouvements, émotions qui accompagnent les paroles, qualité de leur voix, etc. Cependant ces deux composantes du DR ne suscitent pas le même intérêt de la part des chercheurs. Ceux-ci ont toujours privilégié le segment citationnel, en en étudiant les formes et les modes d'apparition du point de vue grammatical et stylistique. Par exemple au début du XXème siècle Charles Bally comprend par le terme « discours rapporté »uniquement les paroles citées, qu'elles soient rapportées au style direct, indirect ou indirect libre. La deuxième partie intégrante de l'énoncé du rapporteur, c'est, selon lui, un fragment de narration. Un autre argument qui replace le point de pesanteur vers la citation au détriment – reprenons pour le moment le terme de Jacqueline Authier-Revuz – du syntagme introducteur, est que les linguistes acceptent ce terme désignant la reproduction de l'élément verbal de l'acte d'énonciation rapporté. En revanche, le segment qui l'accompagne pose quelques problèmes de nature terminologique. Cette fois, les chercheurs sont loin d'être d'accord et pour le moment, il n'y a pas de nomenclature en vigueur. Pour combler ce vide terminologique, Jacqueline Authier-Revuz propose la dénomination « syntagme introducteur »², comme nous l'avons déjà mentionné; Aleksander Labuda opte pour le « commentaire du narrateur »<sup>3</sup>, Michel Charolles pour le « discours accompagnant »<sup>4</sup>, Dominique Maingueneau pour le « discours citant »<sup>5</sup>, Michèle Perret pour le « discours rapportant »<sup>6</sup>, Françoise Rullier-Theuret pour l'« accompagnement narratif »<sup>7</sup> et Gérald Prince pour le « discours attributif »<sup>8</sup>. Pourtant, selon la définition de celui-ci, ce terme englobe uniquement les commentaires accompagnant les paroles citées au discours direct. Il semble que cette dernière proposition terminologique soit réussie car elle a été admise entre autres par Sylvie Durrer<sup>9</sup> et Francis Berthelot<sup>10</sup>.

Dans la présente communication, nous voulons nous intéresser au segment introduisant les paroles citées et essayer de mettre un peu de lumière sur cette composante du DR qui depuis longtemps est restée dans l'ombre. Nous avons décidé de la désigner par le terme de « didascalies narratives ». Ce choix terminologique nous a été dicté par l'approche que nous privilégions : d'une part nous voulons envisager les séquences du DR dans la perspective non pas linguistique, mais plutôt narrative (nous restons dans le domaine du roman); d'autre part nous voyons une certaine analogie entre le syntagme introducteur du DR et les indications scéniques du texte dramatique. Nous élargirons le champs de notre intérêt à toutes les techniques de citation (DD, DI, DIL, reformulations et autres).

Nos réflexions porteront sur la voix et les comportements vocaux des personnages dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal. Nous tenterons de répondre à la question de savoir par quels moyens la narration romanesque peut, à supposer que le narrateur le cherche, véhiculer les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *Information grammaticale*, nº 56, 1993, page 10.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *Information grammaticale*, nº 56, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> LABUDA Aleksander Wit, « Citation, commentaire et autocommentaire du narrateur », *Zagadnienia Rodzajów Literackich*, XV 2, 1972, pp. 37-51.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> CHAROLLES Michel, « Exercices sur les verbes de communication », *Pratiques*, 9, 1976, pp. 83-107.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> MAINGUENEAU Dominique, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> PERRET Michèle, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Armand Colin, 2005.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> RULLIER-THEURET Françoise, *Le dialogue dans le roman*, Paris, Hachette, 2001, « Ancrages ».

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> PRINCE Gérald, « Le discours attributif et le récit », *Poétique*, 35, 1978, pp. 305-313.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> DURRER Sylvie, Le Dialogue dans le roman, Paris, Nathan, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> BERTHELOT Francis, *Parole et dialogue dans le roman*, Paris, Nathan, 2001.

informations contenues dans ce qui a été dit de vive voix par les personnages pour, à la fin, essayer de montrer ce à quoi, dans la voix de ses personnages, Stendhal semble avoir été particulièrement sensible. En fait, *Le Rouge et le Noir* est un roman très riche en notations d'éléments paraverbaux. Le narrateur intervient souvent pour décrire la façon dont les personnages prononcent leurs mots, leur voix et les émotions qui la font varier. Nous avons sélectionné plus de 500 séquences narratives ayant pour objet les phénomènes vocaux.

## L'écriture de la voix des personnages

Dans un texte romanesque, le narrateur a à sa disposition deux groupes de moyens pour transmettre l'information sur les informations qui, au cours d'une conversation, sont véhiculées au moyen de la voix : d'une part elles sont transcrites par les signes et les signaux graphémiques, d'autre part elles sont décrites par les moyens textuels, dans les segments du discours citant introduisant la parole citée. Cependant, le narrateur n'a pas le monopole de l'information paraverbale : étant verbalisée par les personnages, elle peut être véhiculée par les répliques : « Daignez remarquer, lui dit-il, que **vous parlez très haut**, on vous entendra de la pièce voisine » (p. 370)<sup>11</sup>, « Je vous le dis **hardiment**, parce que je vais vous le prouver, Messieurs » (p. 386).

## Les signes et les signaux graphémiques

Le passage de l'oral à l'écrit n'est pas une opération neutre car il entraîne des pertes considérables d'informations. En fait, la graphie n'est pas capable de transmettre toute cette richesse des éléments paraverbaux que l'on perçoit au cours d'une conversation en face à face. Ces pertes ne peuvent être que partiellement compensées. Les écrivains peuvent jouer sur la représentation graphique de ce qui a été dit de vive voix. Par exemple, les signes et les signaux graphémiques conventionnels, les lettres de l'alphabet, les usages orthographiques, la ponctuation et l'organisation typographique du texte permettent de noter ce qui dans le message oral relevait du système phonologique, et éventuellement, d'y revenir lors de la réalisation vocale du texte écrit quand on le récite ou lit à haute voix. Cependant, c'est une notation fort schématique et peu productive. Sylvie Durrer signale que les écrivains essayent de compenser les pertes que leur imposent les conventions du code écrit par des jeux graphémiques de leur invention conférant au texte écrit la marque d'un « style oralisé » l'2. Mais il est à noter que ce procédé est peu exploité en raison des difficultés de décodage qu'il peut entraîner.

Sur la transmission de l'information codée phonologiquement dans *Le Rouge et le Noir*, il y a peu à dire. Stendhal utilise le matériel graphémique sans s'écarter des usages en cours à son époque. Les cas de notations mimétiques sont assez rares :

- **(1)** Ceci devient sérieux, mon garçon, ajouta-t-il avec une gaieté et un accent gascons. Il y va de l'*honur*. (p. 338)
- **(2)** Il avait fait toutes les campagnes de <u>Buonaparté</u> en Italie, et même avait, dit-on, signé *non* pour l'empire dans le temps. pp. 21-22)
- **(3)** Il se promenait seul dans le jardin du séminaire, il entendit parler entre enx maçons qui travaillaient au faut partir, <u>v'là</u> une nouvelle conscription. Eh bien! Y
- Dans le temps de *l'autre*, à la bonne heure! un maçon y devenait officier, y devenait général, on a vu <u>ca</u>.
- Va-t'en voir maintenant! il n'y a que les gueux qui partent. Celui qui a *de quoi* reste au pays.
- Qui est né misérable, reste misérable, et v'là.
- Ah çà, est-ce bien vrai ce qu'ils disent, que l'autre est mort? reprit un troisième

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Tous nos exemples sont tirés de l'édition suivante : STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Librairie Générale Française, 1997, « Le Livre de Poche classique ».

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> DURRER Sylvie, Le Dialogue dans le roman, Paris, Nathan, 1999, pp. 25-30.

maçon.

- Ce sont les gros qui disent ça, vois-tu! l'autre leur faisait peur.
- Quelle différence, comme l'ouvrage allait de son temps! Et dire qu'il a été trahi par ses maréchaux! <u>Faut-y</u> être traître! (p. 200)

Dans les deux premiers exemples, l'italique est la marque d'une prononciation étrangère. Par contre, dans l'extrait (3), nous n'avons plus affaire à la transcription phonétique, mais au style oralisé : la prononciation familière du pronom dans la construction « il faut »(y au lieu d'il), la notation « v'là »conforme à la prononciation, et de nombreux pronoms démonstratifs « ça »utilisés par les maçons. Grâce à cette écriture mimétique, Stendhal produit un effet d'oralité. Nous devons quand même souligner que Stendhal maintient ce procédé dans des limites étroites. À la transcription phonétique, il préfère l'écriture conventionnelle, et il note les écarts à la norme orthoépique d'une manière descriptive, dans des segments didascaliques, en laissant à l'imagination phonétique du lecteur la reconstruction de leur sonorité originale (par exemple « L'émissaire sera plutôt l'autre, qui affecte de parler avec un accent italien », p. 393).

### Les moyens lexicaux

Passons maintenant à la caractérologie vocale véhiculée par le segment didascalique. Les indices vocaux, dont le narrateur rend compte en citant les paroles de personnages, englobent en général deux aspects : ils renvoient soit à l'éthos vocal entendu comme ensemble de traits stables caractérisant la voix et le comportement vocal de tel ou tel individu (par exemple : timbre, débit moyen, habitudes articulatoires, déformations innées comme le bégaiement), soit à la gestuelle vocale comprise comme les changements volontaires ou involontaires, conscients ou inconscients de la voix, par exemple sous l'effet des émotions (qualités acoustiques comme intensité ou tempo, manifestations physiologiques comme cris, sanglots, soupirs, toux). Chaque personnage a un portrait vocal esquissé entre autre dans le cadre des didascalies narratives. Ce qui a été dit de vive voix dans la réalité romanesque peut être ensuite noté et communiqué différemment : tantôt cette information est livrée à l'état brut, en termes reproduisant les qualités purement acoustiques de la voix, ex. à haute voix, rapidement, en baissant la voix, et c'est alors le lecteur qui est censé interpréter cet indice; tantôt ce qui a été dit de vive voix est filtré par l'interprétation du narrateur qui communique la signification psychologique de l'indice, ex. avec colère, d'un ton fort aigre, avec joie, du ton de la tendresse.

Revenons à notre corpus d'exemples et essayons de répondre à la question de savoir comment Stendhal esquisse le portrait vocal de ses personnages. En fait, la caractéristique paraverbale peut être ou bien directe, ou bien indirecte. Dans le premier cas, nous sommes capables de reconstituer le portrait d'un personnage en nous appuyant sur l'information fournie d'une manière explicite sur le comportement vocal propre à un personnage. Ainsi, le narrateur définit l'éthos vocal du personnage, c'est-à-dire qu'il enregistre des traits vocaux relativement stables. Cependant, ce procédé n'est pas beaucoup exploité dans *Le Rouge et le Noir* et ne concerne que quelques personnages épisodiques. Par exemple la voix du vieux Sorel est montrée dans cette optique. Comme les autres habitants de Verrières (ex. 4, 5, 6), il a l'habitude de parler avec un accent traînard. En outre, sa voix est très forte et terrifiante (ex. 7, 8):

- **(4)** Si, en entrant à Verrières, le voyageur demande à qui appartient cette belle fabrique de clous qui assourdit les gens qui montent la grande rue, on lui répond <u>avec un accent traînard</u> : *Eh! elle est à M. le maire*. (p. 12)
- (5) [...] les deux Francs-Comtois ne faisaient plus aucune attention à lui. Leur sang-froid lui rendit le sien. En ce moment, le dernier bout de bougie s'éteignit, et <u>la voix traînante</u> de l'huissier adjugeait la maison, pour neuf ans, à M. de Saint-Giraud, chef de bureau à la préfecture de \*\*\*, et pour trois cent trente francs. (p. 153)

- **(6)** Oh bien! dit Sorel <u>d'un ton de voix traînard</u>, il ne reste donc plus qu'à nous mettre d'accord sur une seule chose, l'argent que vous lui donnerez. (p. 30)
- (7) En approchant de son usine, le père Sorel appela Julien de <u>sa voix de</u> <u>stentor</u>; personne ne répondit. (p. 25)
- **(8)** Ce fut en vain qu'il appela Julien deux ou trois fois. L'attention que le jeune homme donnait à son livre, bien plus que le bruit de la scie, l'empêcha d'entendre <u>la terrible voix</u> de son père. (pp. 25-26)

Le narrateur esquisse explicitement aussi le portrait vocal du chevalier de Beauvoisis. Il a quelques habitudes articulatoires qui lui sont propres : il remue sa langue en parlant (9), il a la prononciation de grand seigneur (10) et il bégaie (11) :

- **(9)** Il était étonné de <u>sa manière singulière de remuer la langue en prononçant les mots</u>... Mais enfin, dans tout cela, il n'y avait pas la plus petite raison de lui chercher querelle. (p. 270)
- **(10)** Le chevalier de Beauvoisis descendait l'escalier avec la gravité la plus plaisante, <u>répétant avec sa prononciation de grand seigneur</u> : Qu'est ça? qu'est ça? (p. 270)
- **(11)** Julien faisait presque la cour au chevalier; ce mélange de respect pour soi-même, d'importance mystérieuse et de fatuité de jeune homme l'enchantait. Par exemple le chevalier <u>bégayait un peu</u>, parce qu'il avait l'honneur de voir souvent un grand seigneur qui avait ce défaut. (p. 272)

L'autre façon de reconstituer le portrait vocal d'un personnage est l'analyse de la gestuelle vocale. Ce sont surtout les personnages principaux qui sont caractérisés dans cette perspective. Nous pouvons procéder par calcul quantitatif des traits véhiculés par les segments de didascalies narratives. On peut alors noter que Stendhal donne au lecteur le plus grand nombre des didascalies concernant la voix de Julien Sorel (environ 150 occurrences). L'information sur les façons de parler de Mme de Rênal et de Mathilde de La Mole est transmise au moyen d'environ 70 didascalies. En ce qui concerne le comportement vocal de Julien dévoilé par le discours didascalique, il est à noter qu'il parle plutôt « froidement » (huit occurrences). Il est le seul à s'exprimer « d'un ton glacial » (12, 13). En plus, il parle « haut » (sept occurrences), il a le sens de l'humour, il rit souvent et il a l'habitude de soupirer (neuf occurrences). Mme de Rênal parle d'un « ton doux » (elle a « une voix douce » et s'exprime « d'un air doux », exemple 14), parfois « timidement ». Il est fréquent que sa voix « tremblante » ne soit pas capable de dissimuler les émotions qui la gagnent. Quant à Mathilde, celle-ci s'exprime à l'ordinaire « gaiement » et « avec joie », elle rit souvent et parle assez haut. En outre, une certaine hauteur est perceptible dans sa voix (15).

Sa gloire s'étendit si rapidement dans la ville, que peu de jours après M. de Rênal, craignant qu'on ne le lui enlevât, lui proposa de signer un engagement de denx - Non, Monsieur, répondit froidement Julien, si vous vouliez me renvoyer je serais obligé de sortir. Un engagement qui me lie sans vous obliger à rien n'est point égal, refuse. je (p. (13)Après un petit moment de silence, il eut assez d'empire sur son coeur pour d'un ton - Une fois en route pour Londres, une fois déshonorée, pour me servir de vos expressions, qui me répond que vous m'aimerez? que ma présence dans la chaise de poste ne vous semblera point importune? Je ne suis pas un monstre, vous avoir perdue dans l'opinion ne sera pour moi qu'un malheur de plus. [...] (p. 430) Tout en écoutant son mari qui parlait d'un air grave, l'oeil de Mme de Rênal suivait avec inquiétude les mouvements de trois petits garçons. L'aîné, qui pouvait avoir onze ans, s'approchait trop souvent du parapet et faisait mine d'y monter. Une voix douce prononçait alors le nom d'Adolphe, et l'enfant renonçait à son projet ambitieux. (p. - M. de Luz? C'est impossible, reprit Mathilde, avec la hauteur qui lui (15)naturelle: point façons. était n'ai je ces - J'en suis sûr, répliqua vivement Julien. (p. 431)

### Conclusion

Dans un texte romanesque, le narrateur emploie deux procédés pour esquisser le portrait vocal des personnages. Le choix est en général basé sur le statut de ceux-ci : tandis qu'il préfère définir l'éthos vocal dans le cas des personnages épisodiques, les personnages principaux sont caractérisés par leur gestuelle vocale et c'est le lecteur qui est censé reconstituer leur portrait. Dans *Le Rouge et le Noir*, le narrateur caractérise directement entre autres le vieux Sorel et le chevalier de Beauvoisis : en les faisant entrer sur la scène conversationnelle, il dit rapidement quels sont leur voix et leur comportement vocal. C'est une information explicite qui permet de gagner du temps et s'inscrit dans la stratégie de l'économie du récit. Cependant dans le cas des personnages principaux, par exemple Julien Sorel, Mme de Rênal et Mathilde de La Mole, le narrateur adopte un autre procédé : du fait qu'ils sont souvent les participants des conversations rapportées, le narrateur a le temps de les caractériser et il peut doser les informations concernant leur comportement vocal en invitant également le lecteur à faire un effort interprétatif pour reconstruire leur portrait.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *Information grammaticale* 56, 19-23.

BERTHELOT Francis, 2001, Parole et dialogue dans le roman, Paris, Nathan.

CHAROLLES Michel, 1976, « Exercices sur les verbes de communication », *Pratiques* 9, 83-107.

DURRER Sylvie, 1999, Le Dialogue dans le roman, Paris, Nathan.

LABUDA Aleksander Wit, 1972, « Citation, commentaire et autocommentaire du narrateur », *Zagadnienia Rodzajów Literackich* XV 2, 37-51.

MAINGUENEAU Dominique, 1986, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.

PERRET Michèle, 2005, L'énonciation en grammaire du texte, Paris, Armand Colin.

PRINCE Gérald, 1978, « Le discours attributif et le récit », *Poétique* 35, 305-313.

RULLIER-THEURET Françoise, 2001, *Le dialogue dans le roman*, Paris, Hachette, « Ancrages ».

## Source d'exemples

STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Librairie Générale Française, 1997, « Le Livre de Poche classique ».